

Trois tonnes de poulets congelés ont été saisies le lundi, 06 février 2018 par les forces de l'ordre à Ambam, localité située dans la région du Sud.

Profitant de la proximité des frontières avec les voisins tels, la Guinée Equatoriale et le Gabon, les opérateurs économique du secteur de la volaille ont réussi apprend-t-on à faire importer des cargaisons de poulets congelés en provenance du Gabon, ceci en dépit de leur interdiction sur le territoire camerounais.

Au total, une cargaison de 03 trois tonnes de poulets congelés à pène franchit le sol camerounais ont été saisies par les forces de l'ordre.

Ces produits douteux en destination des marchés camerounais, ont été détruits sur le champs par les éléments des forces de l'ordre du commissariat d'Ambam. A l'origine de ce commerce illicite, la rareté des poulets de chair sur le marchés camerounais conséquence de la grippe aviaire déclarée en 2017 au cameroun.